

Commission : Sommet de l'UE sur les Risques et la Sécurité Civile

Problématique : Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles et industrielles/humaines ?

Auteur : Croatie

La Croatie, pays d'Europe du Sud-Est reconnu pour son riche patrimoine culturel et ses sites touristiques reconnus, doit faire face à d'importants défis en matière de sécurité civile. En effet, située entre les Balkans et la mer Adriatique, elle est confrontée à divers risques naturels comme les tremblements de terre, les inondations et les incendies de forêt, ainsi qu'à des risques d'origine humaine comme les accidents industriels et les crises sanitaires. Ainsi, dans ce contexte, la question des politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger efficacement les populations croates des catastrophes naturelles et industrielles/humaines est cruciale. Cette étude examinera ainsi les différentes stratégies et mesures élaborées au niveau européen pour répondre à ces défis et assurer la sécurité et le bien-être des citoyens croates.

Les enjeux de la sécurité civile européenne impliquent la nécessité de mettre en place des mécanismes de coordination efficaces entre les États membres de l'Union européenne pour répondre aux différents risques, qu'ils soient d'origine naturelle comme les séismes, les inondations, les tempêtes et les incendies de forêt, ou qu'ils proviennent de sources humaines telles que les accidents industriels, les crises sanitaires et les actes terroristes. La Croatie, du fait de sa géographie et de son exposition à divers périls naturels et anthropiques, doit relever ces défis. En raison de sa position dans une zone sismique active et de ses côtes le long de la mer Adriatique, elle est exposée aux risques de tremblements de terre, de tsunamis, d'inondations côtières et de tempêtes liées à la tectonique des plaques. De plus, le pays doit gérer les risques industriels associés à son développement économique, en particulier dans les secteurs de la chimie, du pétrole et du nucléaire. Les conséquences potentiellement graves de ces catastrophes pour la population croate soulignent donc l'importance vitale d'une coordination efficace des politiques de sécurité civile à l'échelle européenne afin d'assurer une réaction rapide et concertée en cas de crise.

La décision prise par la Commission européenne d'investir dans l'acquisition de nouveaux avions de lutte contre les incendies répond directement à l'urgence croissante de renforcer les capacités de protection civile face à la menace persistante des incendies de forêt. Ces incendies représentent une menace sérieuse pour de nombreuses régions européennes en raison de leurs répercussions dévastatrices sur divers aspects. Sur le plan environnemental, les incendies peuvent causer une destruction massive des écosystèmes forestiers, entraînant la perte de biodiversité et la dégradation des sols. Du point de vue économique, ces catastrophes peuvent avoir un impact significatif sur les activités agricoles, touristiques et forestières, entraînant des pertes financières importantes. Enfin, sur le plan de la sécurité publique, les incendies de forêt mettent en danger les populations locales, leurs biens et leurs infrastructures, nécessitant une réponse rapide et coordonnée des services de secours et de lutte contre les incendies.

L'importance de cette décision est soulignée par le fait que la Croatie et la Grèce, deux pays méditerranéens souvent confrontés à des épisodes intenses d'incendies de forêt, ont été parmi les premiers à saisir cette opportunité. La Commission européenne a récemment annoncé son financement pour l'achat de nouveaux avions de lutte contre les incendies dans le but d'améliorer la capacité de lutte aérienne contre les incendies au sein de rescEU, la réserve stratégique de réaction aux crises du mécanisme de protection civile de l'UE. En 2024, la Commission européenne a alloué des fonds d'une valeur de 600 millions d'euros pour l'acquisition de 12 nouveaux avions de lutte contre les incendies, qui seront basés dans six États membres de l'UE, dont la Croatie et la Grèce. Ces avions, qui seront utilisés dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'UE, représenteront une nouvelle génération de capacités de lutte aérienne contre les incendies, équipés de technologies avancées et offrant une meilleure efficacité opérationnelle. Le 25 mars 2024, le gouvernement croate a signé un accord avec la Corporation commerciale canadienne pour l'achat d'un appareil amphibie de taille moyenne. De plus, la Croatie a signé un accord avec la Corporation

commerciale canadienne pour l'achat d'un appareil amphibie de taille moyenne. Il est important de noter que la Croatie et la Grèce ont été les premiers États membres à acquérir ces nouveaux avions, marquant ainsi le début d'une nouvelle génération de capacités européennes de lutte aérienne contre les incendies. Cette initiative démontre également l'engagement continu des États membres de l'UE en faveur de la sécurité et de la stabilisation, tant au niveau national qu'au sein de l'OTAN. De plus, afin d'améliorer la préparation et la réaction de l'UE aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (NRBC), la Commission est en train de constituer des réserves stratégiques en capacités de réaction par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'UE et de l'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA). Aujourd'hui, la Croatie, la France et la Pologne ont rejoint la Finlande dans l'hébergement de réserves rescEU d'une valeur totale de 545,6 millions d'euros. Enfin, la Croatie possède 50% de la centrale nucléaire "Krško" en Slovénie et, en tant que telle, il est tenu de s'occuper de la moitié des déchets nucléaires après que le PNP cesse de travailler en 2043. La Slovénie a déjà construit le référentiel permanent des déchets nucléaires à proximité de la NPP Krško (localité VRBINA). Le gouvernement croate a toutefois trouvé économiquement viable de construire le référentiel sur son territoire, également en raison des fonds de l'UE dirigés vers des municipalités locales hébergeant cet objet.

En conclusion, la décision de la Commission européenne d'investir dans de nouveaux avions de lutte contre les incendies, ainsi que la mise en place de réserves stratégiques pour répondre aux menaces NRBC, témoignent de l'engagement ferme de l'Union européenne envers la protection civile et la sécurité environnementale. Ces initiatives démontrent la volonté collective des États membres, comme la Croatie et la Grèce, de renforcer leurs capacités de réaction face aux catastrophes naturelles et industrielles. En s'attaquant aux défis urgents tels que les incendies de forêt et les risques NRBC, l'UE montre sa capacité à agir de manière proactive pour assurer la sécurité et le bien-être de ses citoyens, tout en favorisant une coopération efficace au niveau régional et international.